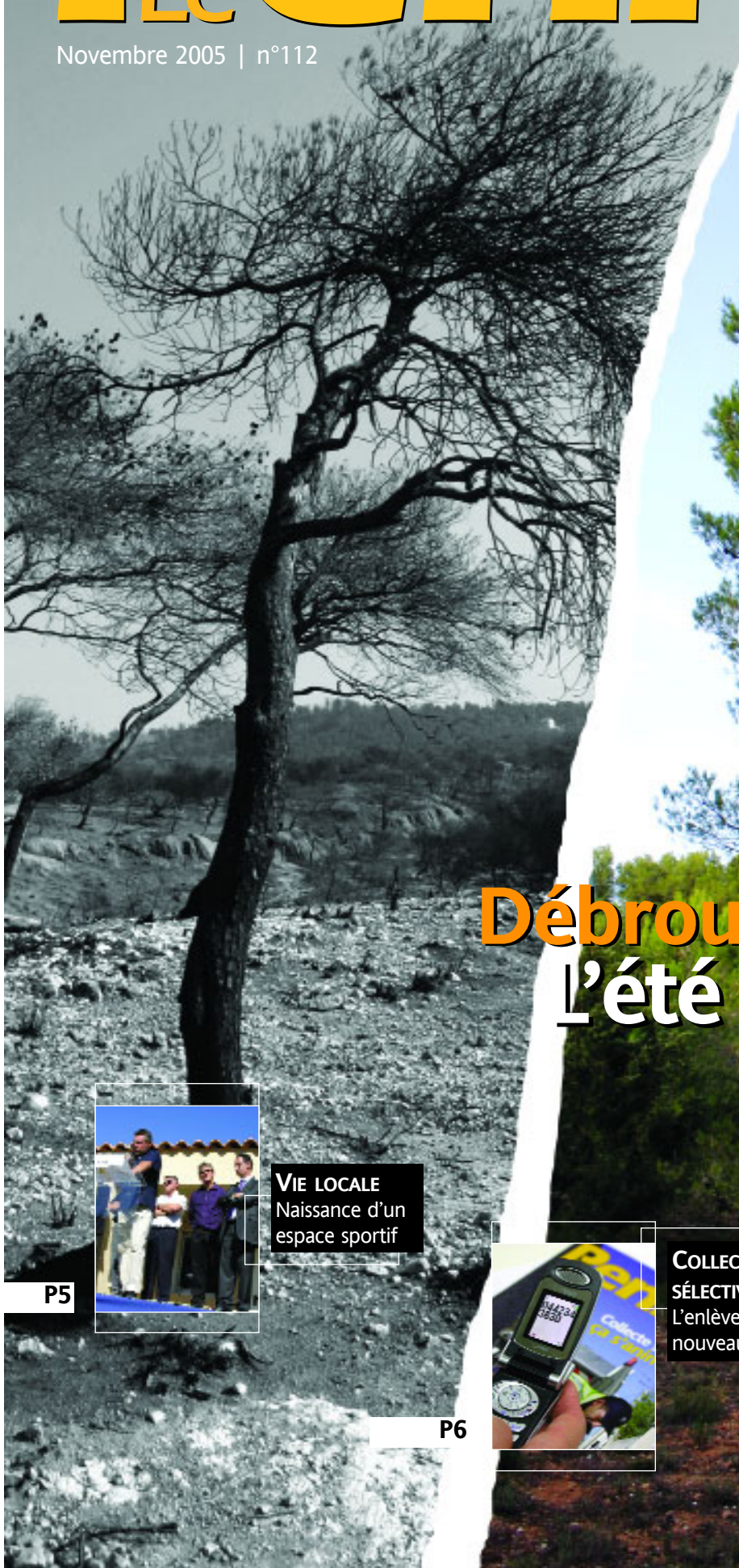


Le Pennois

Novembre 2005 | n°112

www.pennes-mirabeau.org



Débroussaillage L'été se prépare en hiver !



VIE LOCALE
Naissance d'un
espace sportif

P5



**COLLECTE
SÉLECTIVE**
L'enlèvement
nouveau arrive

P6



LES BOUROUMETTES
Inauguration de la
crèche

P7



M E D E C I N S

D E G A R D E

11 novembre
Dr Plantin
Les Cadeneaux.....04 91 51 69 40

12 et 13 novembre
Dr Tonda
La Gavotte.....04 91 51 05 08

19 et 20 novembre
Dr Marocco
Les Cadeneaux.....04 91 51 06 49

26 et 27 novembre
Dr Amiel
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 86 66

3 et 4 décembre
Dr Garofalo
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 55 48

10 et 11 décembre
Dr Gallissian
Les Cadeneaux.....04 91 96 01 35

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille
.....04 91 96 49 59

Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanche et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Ambulances Arc en ciel04 42 02 82 78
Ambulances Horizon04 91 51 67 36

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

Palais de justice

Place Verdun 04 42 21 72 30

Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

**Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie
.....04 42 91 93 95**

MJD (lundi et mardi matin) :

**bât i2, 2 rue Raoul Follereau
.....04 42 20 90 32**

OFFICE NOTARIAL

Jean-Christophe Bernard au 51 av. de Plan de Campagne, le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00

.....04 42 46 99 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 16 novembre à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30.

.....04 42 65 44 44

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

PERMANENCE PUERICULTRICE

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h à 12h

Centre social.....04 91 51 08 60

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise sa prochaine collecte de sang, de 8h à 12h30, le samedi 19 novembre, salle de danse et salle du 3ème âge des Pennes et le samedi 3 décembre, salle du 3ème âge des Cadeneaux.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

Le Gabian du Moulin

**Avenue René Dubois BP 77
13721 Marignane cedex**

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE

Mairie annexe

La Gavotte.....04 91 51 17 70

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale. Téléphoner le mardi ou le jeudi matin de 9h à 12h au 04 91 05 54 16.

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement (www.caff.fr).

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Renseignements

DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

SITA Sud

av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16

Agenda

Concours de boule contrée organisés dans le local de la boule contrée, square Jean Moulin, le 18 novembre et le 16 décembre à 15h.

Projet routier

Tout faire pour éviter la noria des camions

➤ A l'extrême sud de notre territoire, non loin du délicieux hameau de "La Galline", la société Lafarge Granulats Sud-Est, implantée depuis très longtemps, possède la plupart des terrains voisins en bordure de l'autoroute A55. Patrick Rolland, président du groupe Lafarge Granulats expliquait le mois dernier lors d'une réunion publique au Plan des Pennes : "Notre métier, c'est de produire du sable et des gravillons, et de transporter les granulats par camion. Le granulats est utilisé localement, à des distances moyennes qui n'excèdent pas 15 km." Bernard Bourgue, responsable du développement foncier et environnement de Lafarge avance des chiffres précis : "Les 2/3 des camions partent vers le Sud donc vers l'Estaque, et 1/3 vers le Nord, et donc par le chemin de Rebuty et le Plan des Pennes." Cette circulation des camions pose déjà des problèmes, car la chaussée n'est pas forcément bien adaptée, et l'incivisme de certains chauffeurs rend leur conduite dangereuse. Pour eux-mêmes et les riverains. Mais le pire reste à venir car le préfet des Bouches-du- Rhône impose dès 2007 une déviation de la circu-

lation de ces camions qui devraient tous passer par le chemin de Rebuty et le Plan des Pennes.

Nouvelle voie pour 2006

La municipalité et la société Lafarge souhaitent tout tenter pour que la commune ne soit pas pénalisée par cette décision. "Nous envisageons de créer une deuxième voie pour nos camions, en créant une route sur les terrains qui nous appartient, pour rejoindre le pont des chasseurs qui enjambe l'A55, puis d'utiliser la route de la déchetterie qui aboutit au rond-point dit de l'assassin", précise Patrick Rolland. La société Lafarge prendra en charge cette construction, de même que l'aménagement de la voie Nord du Plan des Pennes, pour atténuer sa dangerosité. Michel Amiel a souligné le fait que cette solution ne coûte pas un euro à la commune, et que le nombre de camions empruntant la route du Plan des Pennes sera donc constant. Ces travaux pourraient être terminés avant la fin de 2006. De quoi rassurer les habitants du quartier concerné. Et sans frais supplémentaires.



La grippe aviaire :
3 questions à Michel Amiel

Avant tout : prévenir

Vous avez récemment passé commande de vaccins contre la grippe et de masques à destination du personnel municipal de la ville des Pennes-Mirabeau. Pourquoi une telle mesure ?

En tant que Maire et médecin de surcroît, je me dois d'anticiper l'éventuelle arrivée d'une épidémie de grippe aviaire. Les 2 mesures que j'ai prises sont avant tout préventives. Le vaccin traditionnel n'a pas d'impact connu sur un virus aviaire. Il s'agit d'une précaution ayant pour objectif de réduire le nombre des éventuels porteurs de la grippe hivernale. La vaccination contre la grippe saisonnière est de toutes les façons à conseiller, surtout aux personnes les plus fragiles.

Quant au masque, il s'agit avant tout que le personnel municipal ne contribue pas à la propagation de cet éventuel virus tout en assurant sa mission de service public.

En tant que médecin, vous avez donc des craintes sur la possibilité d'une épidémie ?

Le passé nous a appris à être prudent. Il ne s'agit pas de dire que nous aurons à coup sûr une épidémie. Mais les risques sont loin d'être minimes. Toutes les autorités de santé dans ce domaine le confirment.

Vis à vis de la population, quelles sont les compétences de la commune ?

L'Etat a la charge de la santé publique, aux Pennes-Mirabeau comme ailleurs en France. L'achat des masques, la campagne de vaccination contre la grippe traditionnelle, la constitution de médicaments antiviraux, le Tamiflu, sont de son ressort. Comme je l'ai dit, nous assumons notre responsabilité en faisant en sorte que le personnel municipal ne soit pas un vecteur de propagation. ■



Disparition

Robert Lanchier, chasseur au grand coeur

Né à Carcassonne le 21 décembre 1928, Robert Lanchier avait gardé de ses origines la verve et le délicieux accent rocailloux. Installé aux Pennes depuis 1952, il s'investissait beaucoup dans la vie locale, devenant même élu de Victor Mellan pendant deux mandats successifs. L'élu Robert Lanchier a toujours eu à cœur de protéger la nature et l'environnement de la commune. Durant 35 ans président de la société des chasseurs des Pennes-Mirabeau, il faisait entendre haut et fort la défense du lapin et des chasses traditionnelles. En fait, il a réussi à faire progresser l'activité cynégétique dans une vision de la chasse protectrice du patrimoine. Odette, son épouse, parle de l'homme qu'elle a épousé en 1949 à Alet les Bains près de Limoux : "Adorable dans la vie publique comme dans la vie privée, il était très franc, très droit et honnête, et aimait plaisanter sans cesse." L'ancien maire Victor Mellan se souvient d'un "battant, au charisme impressionnant, et qui a fait preuve d'un remarquable pragmatisme pendant ses mandatures." C'est à lui que l'on doit le pavillon cynégétique actuel. Très estimé également de ses voisins du Plan Des Pennes, il avait toujours pour eux un petit mot agréable. Pour Any Marciano, artiste peintre, "il avait bien souvent les yeux qui pétillaient, c'était frappant la jovialité de cet homme qui était très vite devenu notre ami". Malheureusement, son état de santé s'est vite dégradé depuis 2001, et Robert Lanchier vient de nous quitter le 28 septembre dernier après une longue maladie. ■

Chanson

Les mélodies ont désormais leur espace

Depuis de nombreuses années sur Marseille, l'Espace Mélodie forme les chanteuses et chanteurs de tout âge, essentiellement dans le domaine de la variété. Un exemple et non des moindres : le jeune Mickael, 17 ans, qui vient de s'illustrer pendant plusieurs semaines à la Star Academy 5, est un élève de Dany Giordano et son équipe, sous le parrainage de la chanteuse et compositrice Alice Dona. Depuis quelques années par ailleurs, la pennoise Dany Giordano cherchait à installer des locaux sur la commune, et c'est maintenant chose faite. Les ateliers d'Espace Mélodie du 3, chemin de Marthe, non loin des immeubles de La Renardière, accueillent déjà de nombreux pennois qui veulent s'initier au chant. Dany et sa fille Patricia assurent des cours réguliers pour tous ceux qui veulent progresser dans cet art, quelque soit leur âge. "Je cherche non seulement à ce que les sta-

giaires placent leur voix, connaissent les techniques de respiration, sachent tenir un micro, mais surtout à ce qu'ils se sentent bien, à l'aise sur une scène, qu'ils apprennent à bien occuper l'espace. Les plus grandes stars ont le trac, c'est normal, mais il faut très vite en revanche vaincre sa timidité, et notre équipe met tout en œuvre dans ce but", explique Dany Giordano.

Renseignements
au 06 20 39 75 02. ■



Inauguration

L'Espace sportif Colette Besson est né

> Les deux terrains situés sur le complexe Tino Rossi, l'un dévolu au bicross et l'autre aux tambourins sont contigus. Chaque club souhaitait un lieu pour ranger le matériel, se réunir en cas de pluie, en un mot gérer plus confortablement son activité. La municipalité a décidé d'implanter en lisière des deux terrains une salle à double entrée qui répond parfaitement à ce besoin. Les deux présidents, Philippe Gouneaud pour le tambourin et Jean-Philippe Delbert pour le bicross s'en félicitent. L'inauguration de "l'espace sportif Colette Besson" a eu lieu le 1er octobre dernier, en présence de



Jean-Paul Noguès, le mari de la championne d'athlétisme disparue au mois d'août dernier et à qui le maire a rendu un hommage appuyé. On se souvient tous de celle que l'on surnommait "la petite fiancée de la France" et qui s'installait au camping municipal de

Font-Romeu début 1968 pour affronter l'altitude de Mexico où les jeux l'attendaient dès le mois d'octobre. Ou plutôt ne l'attendaient pas vraiment, car la grandissime favorite était la britannique Liliane Board. Contre toute attente, Colette remporte la médaille d'or du

400 mètres, et ses larmes sur le podium en ont ému plus d'un à l'époque, y compris un certain Charles de Gaulle. Elle a au cours de sa carrière remporté bien d'autres médailles, et s'est également consacrée à la lutte contre le dopage. Son dernier combat aura été pour soutenir la candidature de la France aux JO de 2012. L'originalité de ce 27ème lieu en France à porter le nom de Colette Besson est de réunir deux disciplines bien différentes de l'athlétisme mais qui portent les mêmes valeurs de volonté, sincérité, goût de l'effort sans dopage : le sport propre et pour tous. ■

Telethon 2005

Toi et moi en guerre contre la maladie



> Si les Pennois ont su donner plus de 20 000 euros en 2004, et ainsi contribuer à l'espérance de vie gagnée, à des potentialités thérapeutiques réelles, rien n'est terminé pour autant. Savez-vous qu'un essai sur l'homme peut

coûter plusieurs millions d'euros avant de devenir vraiment un médicament ? Le mois prochain, il va falloir se mobiliser à nouveau pour concrétiser les progrès déjà effectués dans la lutte contre ces maladies qui tuent encore en 2005. On ne change pas une formule qui fonctionne bien : le vendredi 2 décembre, en soirée, les asso-



Le 2 et 3 décembre prochain, ce sera la mobilisation générale contre les maladies génétiques. Sous l'impulsion nationale de Yannick Noah et la coordination locale du tambourin club.

ciations culturelles mais aussi sportives participent à un grand spectacle à la salle Tino Rossi. Le samedi 3 décembre, tout se passe essentiellement au complexe Jean Roure avec de très nombreuses animations. Du 10 novembre, date du grand repas spectacle et de

la soirée dansante à la salle Tino Rossi, au 10 décembre, qui marque la soirée Espace Jeunes au Jas'Rod, de nombreuses manifestations vont reverser leurs recettes au profit du Téléthon. Dans les écoles primaires et maternelles, les enfants peindront des santons et imagineront des décorations pour les sapins de Noël. Ils les proposeront

à leurs proches et cela contribuera également à grossir l'escarcelle remise à l'Association Française de lutte contre les Myopathies. Le Pennois Auguste de Luca, délégué départemental de l'A.F.M., nous invitera à déposer nos téléphones portables hors d'usage lors des manifestations. Chacun d'eux rapportera 3 euros au Téléthon dans le cadre d'un partenariat industriel. A noter que cette opération est totalement en phase avec le tri sélectif des déchets et leur recyclage, qui entre en vigueur ce mois-ci. La synergie est en marche, pour la bonne cause et dans un esprit de partage et de fête ! Tous les détails sont sur le site de la ville : www.pennes-mirabeau.org ■

Collecte sélective

Nouveau : l'enlèvement par téléphone

Ce n'est pas la révolution de novembre, mais de grands changements dans nos habitudes vis à vis du traitement des déchets ménagers. Ainsi que des encombrants et déchets verts.

Grand changement ce mois-ci dans la collecte d'ordures ménagères. Comme largement annoncé depuis quelques mois, la Communauté du Pays d'Aix met en place le tri sélectif sur la commune. Cela demande une évolution rapide des mentalités, une rupture avec les anciennes habitudes, souvent bien ancrées. "Au lieu de jeter machinalement à la poubelle, assure Adrienne, une retraitée pennoise, je me pose maintenant systématiquement la question : dans quelle poubelle vais-je mettre ceci ?" Philippe Gardiol s'occupe du pôle de proximité, antenne de la Communauté du Pays d'Aix dans ce domaine, situé sur la Zone de l'Agavon. "Nous avons bien expliqué ce qu'il fallait faire, et nous sommes prêts à y revenir chaque fois que cela sera nécessaire.

La collecte des ordures non recyclables n'a plus lieu tous les jours, comme auparavant. Cela n'est plus nécessaire puisque les Pennois trient leur poubelle pour déposer dans les containers spécifiques ce qui peut être recyclé." Quid des encombrants et des déchets verts ? Ils ne sont plus collectés à jour fixe par quartier, comme c'était le cas auparavant, ce qui constituait un peu l'exception pennoise.

Un coup de fil pour être délivré

"Désormais, les enlèvements d'encombrants et de déchets verts conditionnés en fagots

s'effectueront à la demande", poursuit Philippe Gardiol. Joignez le pôle de proximité Sud Ouest (04 42 34 38 30) en détaillant le besoin et on vous indiquera un jour précis de ramassage. Il ne restera qu'à déposer les déchets verts ou les encombrants la veille au soir. Bien entendu, comme c'était déjà le cas, on ne peut dépasser la fréquence d'une fois par semaine pour chaque foyer pennois. Rien n'empêche également de transporter jusqu'à la déchetterie les encombrants. "C'est même conseillé, il faudrait redonner le goût de la déchetterie, et l'utiliser pour ce qui est transportable dans un véhicule léger", conclut Philippe Gardiol. Les Pennois ont à leur disposition deux déchetteries : celle des Pennes, avenue Paul Brutus, et celle de Vitrolles, Zone Industrielle les Estroublans. Gratuites, ouvertes aux habitants du Pays d'Aix dans la limite de 1,5 m³ par jour, elles acceptent les

cartons, les déchets verts, les encombrants, les gravats, et dans certaines conditions les ferrailles, batteries, piles, produits chimiques.

Ouverture en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h (18h pour Vitrolles) et le dimanche de 9h à 12h. Ce qu'il faut jeter à coup sûr ? Ses anciennes habitudes, l'idée qu'on peut tout jeter n'importe où n'importe comment, en polluant la planète. "Si j'hésite encore, que ce soit pour ma boîte de conserve ou mon vieux frigo, je n'hésite pas à appeler le pôle de proximité au 04 42 34 38 30 et ils m'expliquent", renchérit Adrienne. ■



Déposez à la déchetterie



Cartons



Déchets verts



Encombrants



Gravats

et sous certaines conditions



Ferrailles



Piles



Produits chimiques

Enlevés sur un coup de fil



Encombrants



Déchets verts conditionnés en fagots


Inauguration


ne stagne pas, constate Philippe Bonhomme, son responsable. Beaucoup d'adultes qui ne sont pas nés avec les nouvelles technologies sentent bien qu'ils ne sont pas à l'aise avec ces outils qui pourraient leur rendre bien des services. Aux stages initiation informatique, internet, traitement de textes, ou tableur, j'ai souhaité ajouter deux stages nouveaux : publipostage, et présentation diaporama." Monique Slissa, Conseillère municipale déléguée à la communication et aux nouvelles technologies approuve : "A l'issue du stage, les adultes semblent avoir des bases qu'ils peuvent conforter par la suite. Tout au

Les Bouroumettes : des bambins et des branchés

Les joueurs de boules ne sont plus seuls. Les rires des jeux d'enfants résonnent à leurs oreilles. Un peu plus loin, des adultes studieux découvrent les joies de l'ordinateur.

Le 9 décembre prochain, Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, viendra aux Pennes-Mirabeau pour inaugurer avec le maire Michel Amiel la crèche des Bouroumettes. Plus exactement son extension, car la crèche existait déjà, mais elle a été complètement remaniée. Pendant la durée des travaux, les enfants étaient hébergés dans une autre crèche, celle de La Petite Farandole. "Si les travaux ont paru assez longs, souligne Jean-Louis

Palay, responsable des Services Techniques municipaux, c'est parce que deux entreprises de maçonnerie ont été défaillantes coup sur coup. Cela nous a obligé à lancer à nouveau les marchés, et à décaler considérablement les plannings des autres corps de métier. Le montant total est inférieur à 49 3190 euros pour une surface totale de 407 m²."

Ces derniers temps, les entreprises ont mis les bouchées doubles pour que tout soit prêt le 3 octobre. La nouvelle structure, qui vient d'ouvrir, est grande, propre et accueillante. Tout a été conçu pour que les enfants de 3 mois à 4 ans s'y sentent bien. Matériellement et au niveau de l'encadrement. Isabelle Blache, infirmière puéricultrice, dirige la crèche, assistée d'une adjointe infirmière et d'une adjointe éducatrice de jeunes enfants. Le personnel se

compose d'agents diplômés et d'assistantes maternelles qui veillent à la sécurité et à l'épanouissement psychaffectif et moteur des enfants. Sans oublier la cuisinière qui réalise chaque jour des menus adaptés, et le personnel d'entretien sans qui rien ne serait possible. A l'extérieur, un espace sécurisé avec une zone pour les bébés. "Les locaux eux-mêmes et la motivation du personnel, tout cela ne peut que contribuer à l'épanouissement des enfants accueillis", conclut Isabelle Blache.

Portes ouvertes

Une salle fait portail commun avec la crèche des Bouroumettes, c'est l'école municipale des nouvelles technologies. Ouverte en octobre 2003, elle a déjà accueilli dans ses stages informatiques plus de 250 stagiaires. "Et la demande

moins, ils n'ont plus peur des souris et des claviers. Certains font même deux fois le même stage de 6 heures avec un autre formateur qui a une approche différente pour conforter leurs acquis." Ce même 9 décembre, l'après-midi sera consacrée également aux Portes Ouvertes de l'ETIC. Chacun pourra y trouver les renseignements qu'il recherche. Ce 9 décembre, par ailleurs, sera également le jour où la ville signera la charte UNICEF "Ville amie des enfants" concrétisant un certain nombre d'actions menées depuis plusieurs années et destinées aux enfants et aux jeunes. ■



Débroussaillage :

L'été 2005 s'est achevé il y a peu finalement, mais déjà celui de 2006 se prépare, du moins dans le domaine de la prévention des incendies. En effet, en ce moment, la période est propice pour entreprendre des travaux de débroussaillage, arme véritablement efficace pour protéger les constructions de la puissance dévastatrice du feu. Explications.

En matière d'incendie, l'été 2005 aura été un bon cru pour les Pennes-Mirabeau puisque le feu n'aura pas touché la commune... Mais il ne faudrait pas que cela devienne, pour autant, un prétexte, inconscient ou pas, à un certain relâchement dans le domaine de la prévention. D'autant que si le printemps et l'été 2006, saisons préférées du feu, paraissent évidemment encore bien loin, il faut justement se mobiliser dès maintenant pour réaliser les gros travaux de débroussaillage : abattage, élagage des arbres, broyage des arbustes et des déchets. En effet, novembre et décembre étant, en principe, des mois à la pluviométrie élevée, la période est idéale, comme le seront également les mois d'avril et mai destinés aux opérations de finition (broyage, fauchage).

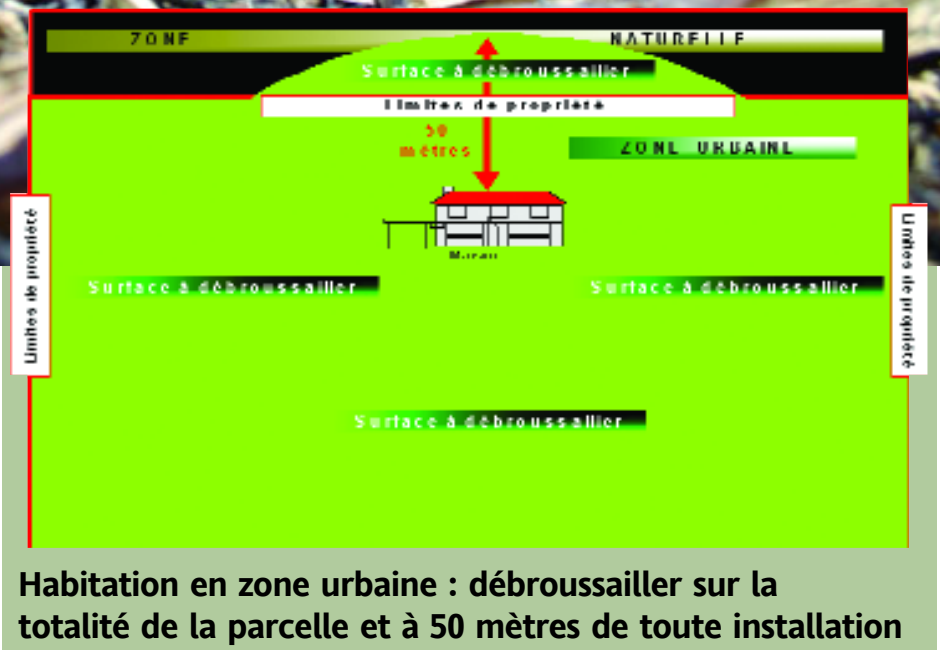
Aujourd'hui, faut-il le répéter, on n'a pas trouvé meilleure arme que le débroussaillage pour permettre à la forêt d'être à l'abri d'incendies catastrophiques, de

limiter les départs de feux depuis les propriétés des particuliers et surtout pour garantir une plus grande sécurité des familles et de tous ceux qui sont chargés de lutter contre les incendies. Surtout du côté des Pennes-Mirabeau où personne n'a oublié les feux dévastateurs de 2004. Gérard Melchionne, du Service environnement, le sait mieux que quiconque et le répète : "Oui, un bon débroussaillage est efficace contre la propagation des incendies". Reste que ces opérations de débroussaillage peuvent demeurer complexes pour nombre de particuliers : qui doit faire quoi ? Et comment ?

Le débroussaillage débroussaillé

En fait, tout devrait être plutôt simple car les rôles bien répartis ! Dans le cas des

Pennes-Mirabeau, la Communauté du Pays d'Aix est chargée, de son côté, du débroussaillage des massifs forestiers comme Les Barnouins. Les services municipaux, quant à eux, s'occupent des bâtiments et des voies publiques. Enfin, les particuliers sont concernés quand leur résidence se trouve à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Deux situations sont alors à prendre en compte. La première concerne les habitations en zone urbaine où le débroussaillage doit être effectué sur la totalité de la parcelle et à 50 mètres de toute installation si nécessaire. Pour les habitations en zone non urbaine, il doit être réalisé à 50 mètres de toute installation et à 10 mètres de part et d'autre du chemin d'accès... même au-delà des limites du terrain du propriétaire. Il convient alors de demander l'autorisation au voisin de réaliser des travaux. Une ●●●



Habitation en zone urbaine : débroussailler sur la totalité de la parcelle et à 50 mètres de toute installation

L'été se prépare en hiver !

CCFF

UN COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Le Comité communal feux de forêt (CCFF) des Pennes-Mirabeau est devenu indispensable dans la lutte contre les incendies et la préservation de l'environnement. Hommage.

L'été, ils sont immanquables. Avec leurs habits orange, les membres du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) des Pennes-Mirabeau dont l'implication, la motivation, la volonté dans le combat contre les incendies sont des exemples, se reconnaissent effectivement de très loin ! "Il s'agit de bénévoles qui, depuis 1989 aux Pennes, mettent leur énergie au service de tous finalement. Ils sont remarquables", confirme Robert Bastard, conseiller municipal délégué aux Comité Communal Feux

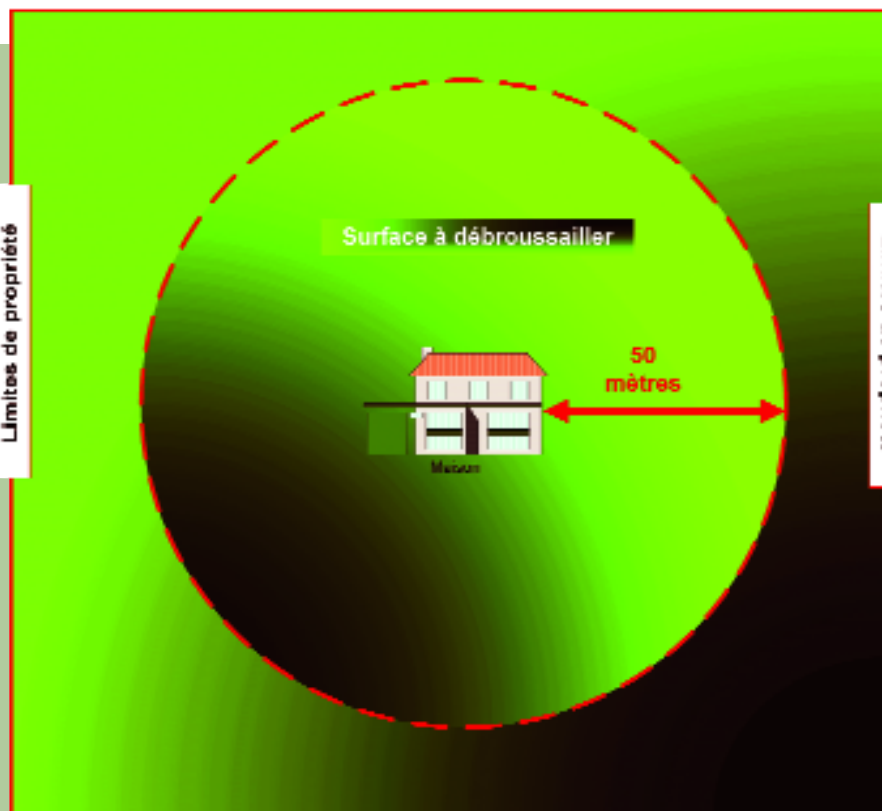
de Forêt et Sapeurs-pompiers.

Parfaitement organisés sous la houlette de leur responsable Michel Deleuil, la trentaine de membres du Comité, d'âge, sexe et origines sociales différents, ont plusieurs missions. La première concerne la surveillance effectuée à partir de postes fixes (vigies) ou en patrouille. "Lors de ces opérations sur le terrain, les membres du CCFF constatent parfois des manquements au niveau du débroussaillage et n'hésitent pas alors à conseiller les personnes concernées", note Robert Bastard.

Mais, cette surveillance au plus près a pour objectif principal de permettre d'alerter rapidement les pompiers. Il arrive même qu'ils interviennent directement, comme cet été lors d'un début d'incendie en bordure d'autoroute. Cela doit demeurer, cependant, exceptionnel car, ils le savent ben,

ils ne sont pas pompiers ! D'ailleurs, quand les hommes du feu sont là, leur mission se mue en celle de guides des secours à travers les méandres de la forêt puisqu'ils connaissent évidemment les lieux. Ils assurent aussi l'intendance pendant les opérations : distribution de nourriture, boissons, aides diverses... Enfin, les pompiers ayant confiance en eux, ils leur confient souvent les dernières interventions de mouillage lorsque l'incendie est maîtrisé. Bref, un engagement noble qui fait rimer disponibilité et volonté. D'ailleurs, si cette année, les feux n'ont pas noirci le décor des Pennes-Mirabeau, le CCFF y est sûrement pour quelque chose...

Contact : Comité communal feux de forêt (CCFF) des Pennes-Mirabeau, 06 11 01 51 47.



Habitation en zone non urbaine : débroussailler à 50 mètres de toute installation et 10 mètres de part et d'autre du chemin d'accès



demande qu'il aurait d'ailleurs tort de refuser que ce soit en terme de sécurité ou de réglementation.

Ayant pour but de réduire le volume des végétaux susceptibles d'aider à la propagation d'un incendie, les grands principes du débroussaillage sont précis. Ainsi cette opération vise principalement à détruire la végétation herbacée et



Comment bien débroussailler ?

ligneuse, élaguer jusqu'à une hauteur de deux mètres minimum, enlever les bois morts, diminuer la densité d'arbres sur une surface (deux mètres entre les branchages de deux arbres ou trois mètres entre les branches d'un arbre et un mur ou un toit) et, enfin, éliminer les déchets végétaux par broyage, évacuation ou brûlage, conformément au respect de la loi. Autant de principes réglementaires qui sont, en même temps une réponse à ceux qui estimerait, à tort, que le débroussaillage correspond à l'abattage de tous les arbres et à la disparition assurée de la flore et de la faune sauvage.

Un intérêt particulier et commun

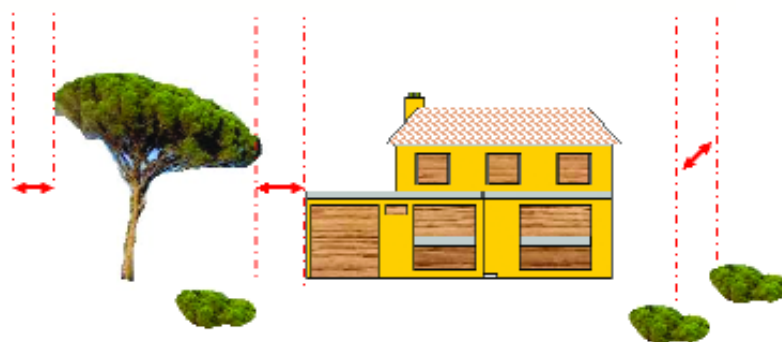
Restent que ces travaux peuvent sembler herculéens. La solution, la plus commode, se trouve alors dans la recherche d'une société spécialisée dans le débroussaillage ; et pour minimiser les coûts d'intervention, il est conseillé de s'entendre avec d'autres propriétaires pour commander les travaux à une seule entreprise. Bref, il y a des solutions qu'il vaudrait mieux utiliser car le non-débroussaillage est passible de sanctions pénales, allant d'une simple amende à la réalisation d'office des travaux aux frais du propriétaire. Il serait donc irresponsable de jouer avec le feu – sans jeu de mots ! – car en cas d'incendie, les propriétaires dont les terrains n'ont pas été débroussaillés peuvent être poursuivis pour avoir favorisé la propagation des flammes et, en outre, leur assureur pratiquer une franchise supplémentaire de 5 000 euros, s'il y a destruction de l'habitation.

En effet, c'est bien cela qu'il faut (se) répéter : au-delà de l'environnement commun, le débroussaillage est, d'abord, une chance de préserver sa propre résidence. Et comme les chiffres sont, souvent, plus parlants que les mots, il n'est pas inutile de rappeler qu'en 2003, dans le Var, 62% des habitations pas ou insuffisamment débroussaillées ont été touchées par les flammes alors que 90% des maisons correctement débroussaillées à 50 mètres ont été sauvées... Faut-il en rajouter ? ■

2 mètres au moins entre les masses de branches (houpiers)

3 mètres au moins entre la 1ère branche et l'aplomb du mur

2 mètres au minimum entre les buissons



Du pin sur la planche !

Avec une pinède très envahissante sur son terrain, Serge Pommier effectue un énorme travail de débroussaillage. Témoignage.

En juillet 2004, les flammes se sont arrêtées à quelques mètres de sa maison. Et Serge Pommier n'a pas oublié. La proximité d'arbres calcinés entourant sa propriété le lui rappelle au quotidien. "Mais, il a fallu ni cet incendie ravageur, ni les obligations légales pour que notre famille débroussaile régulièrement ! Depuis la cinquantaine d'années que nous possédons cette propriété, le débroussaillage fait partie de nos priorités d'entretien", précise cet homme au franc-parler. D'ailleurs, quand on regarde la végétation au sol et surtout les centaines de pins qui peuplent le terrain "encerclant" sa maison, on l'imagine aisément.

"Le débroussaillage et l'élagage imposés par la loi, nous l'effectuons deux fois par an, mais au bout du compte l'ensemble des opérations d'entretien nous mobilisent un tiers des week-ends tout au long de l'année", précise-t-il. Serge Pommier pense ici à l'entretien profond de la forêt, à la préservation de la faune qui demandent des interventions réfléchies. "Nos actions de débroussaillage ne s'ar-

rêtent pas aux cinquante mètres entourant notre habitation, nous allons plus loin, mais en faisant toujours extrêmement attention à nos interventions". D'ailleurs, il n'hésite pas à faire appel à des professionnels pour l'élagage, voire l'abattage de certains arbres, mais également au tracteur prêté par la Mairie pour le broyage des branches coupées. Alors, c'est certain, tout cela a un coût : environ 2 500 euros par an. Mais, quand on aime, on ne compte pas, ni cette charge financière, ni le temps passé à débroussailler. Serge Pommier le confirme : "Si vous appréciez l'endroit où vous vivez, où il y a votre histoire personnelle, vous supportez sans mal ce qui pourrait paraître si contraignant pour d'autres..." ■



Planning des lotos

DÉCEMBRE 2005	Salle Tino Rossi	Salle Jean Roure	Salle d'Escrime	Salle Cercle du Repos
SAMEDI 3	TÉLÉTHON			
DIMANCHE 4				CERCLE DU REPOS 16h30
VENDREDI 9	ASSOCIATION "LE SOUFFLE C'EST LA VIE" 20h30	P.M.C. RUGBY 20h30	ÉCOLE PRIMAIRE LA GAVOTTE 18h30	
SAMEDI 10		J.S.P.M. 21h00	CENTRE SOCIAL GAVOTTE 18h00	
DIMANCHE 11	PÊCHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE 15h00 (à confirmer)	TAMBOURIN CLUB 15h00	BOULE CONTRÉE 14h30	CERCLE DU REPOS 16h30
VENDREDI 16		P.M.C. RUGBY 20h30		
SAMEDI 17		J.S.P.M. 21h00	PENNES AMITIÉ 15h00	
DIMANCHE 18		CANCER ESPOIR (LOTO ENFANTS) 17h30	A.D.L.M 15h00	CERCLE DU REPOS 16h30
LUNDI 26		ASSOCIATION DES AMIS DE LA MARSEILLAISE DES PENNES-MIRABEAU 15h00		
JANVIER 2006				
VENDREDI 6		J.S.P.M. 21h00		
SAMEDI 7		LE CHAT BOTTÉ 18h00	CLUB DES DAUPHINS 19h00	
DIMANCHE 8	ASSOCIATION CULTURELLE ARMÉNIENNE 15h30	AMICALE DES POMPIERS 15h00	BOULE CONTRÉE 14h30	
SAMEDI 14	F.N.A.C.A. 15h00			
DIMANCHE 15	CANCER ESPOIR (LOTO ADULTES) 17h30			
VENDREDI 20	ÉCOLE CASTEL HÉLÈNE 18h30			
SAMEDI 21	ÉCOLE STE ELISABETH 20h00	J.S.P.M. 21h00		
DIMANCHE 22	F.N.A.C.A. 15h00			
SAMEDI 28	PENNES AMITIÉ 18h00			
DIMANCHE 29			FOULÉES PENNOISES 15h00	

AUTRES SALLES : DIMANCHE 4 DÉCEMBRE TOIT PAROISSIAL AUX CADENEAUX À 14h30

Duellistes pennois

L'escrime en forme

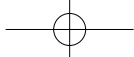
> C'est désormais Christian Ferra qui est président des Duellistes Pennois, alors que Christiane Burger demeure vice-présidente. Par ailleurs celle-ci est toujours présidente du Pentathlon Pennois. Les Duellistes Pennois ont montré pendant toute la saison dernière et également en ce début d'année sportive qu'ils font tout pour progresser, et on ne peut que les féliciter de leurs efforts, comme on se doit de nommer ceux qui ont atteint une notoriété régionale et nationale. Citons par exemple Pierre-Olivier Serra. Il est champion de Provence benjamin, vainqueur du tournoi Masters qui regroupe les meilleurs escrimeurs de la région. Thomas Fabre, quant à lui, est champion de Provence minime, qualifié pour les championnats de France à Paris, et recruté par la fédération française d'escrime pour participer à un stage à Vichy en vue des J.O de 2012. Rien que cela ! Ce même Thomas, ainsi que Guenièvre Besse ont été sélectionnés en équipe de ligue de Provence Minime pour les championnats de France à Paris. L'équipe cadets composée de Aurélien Serra, Franck Paris, Thomas Raso, Thomas Fabre a terminé 3ème au championnat de ligue d'Arles. Mickael Legros, le dynamique maître d'armes, concocte avec les duellistes pennois une nouvelle saison tout aussi remarquable.
Renseignements : 06 63 82 64 89. ■

Ekiden

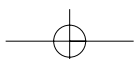
L'autre Marathon



> Le 9 octobre dernier, 80 équipes étaient présentes dès 9h30 sur la piste Jean Roure. Michel Para, et Adrien Flayol, de l'USPEG Marseille, organisateur, parlent d'un "véritable temps fort sportif et amical, sur un parcours qui plaît beaucoup". L'Amicale des Pennes-Mirabeau présentait 4 équipes et l'équipe militaire "Armées de Paris" a remporté l'épreuve avec un temps cumulé de 2h22'. ■



ublicite



Groupe pour les Pennes-Mirabeau

La crise du logement qui sévit partout en France, particulièrement dans notre département et donc aux Pennes-Mirabeau touche presque tous les foyers. La municipalité des Pennes-Mirabeau a déjà pris des initiatives dans ce domaine avec la construction d'unités de logements sociaux au Jas de Rhôdes, le projet de la zone Pallières ainsi que le transfert de 63 logements de la ville au sein d'un organisme HLM. Cette mesure a pour objectif d'augmenter notre parc social et donc de réduire les taxes que nous devons payer à l'Etat car nous n'atteignons pas le quota de 20 % de logements à vocation sociale sur la commune. Ces mesures seront suivies de plusieurs autres. Notre volonté sera désormais d'imposer un quota de 25 % de logements sociaux à toutes opérations immobilières qui auront lieu sur la commune. Évidemment, il ne s'agit plus aujourd'hui de reconduire les erreurs du passé dans certaines villes. Les barres de HLM ne sont plus d'actualités. Elles ont provoqué l'émergence de ghettos que nous avons évité aux Pennes-Mirabeau et que nous éviterons encore. Nous souhaitons au contraire favoriser la mixité des logements. Les opérations privées seront donc à l'image de celle conduite actuellement à l'entrée de La Voilerie avec des logements sociaux locatifs, de l'accession à la propriété et des logements à coûts maîtrisés. Cette politique est incontournable si nous voulons laisser à nos enfants les moyens de construire leur futur.

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

Le logement a une importance capitale dans la vie de tous. Cet indispensable élément de notre bien-être est pour beaucoup de nos concitoyens devenu un objectif difficile à atteindre, voire totalement inaccessible. Chômage, salaires insuffisants, retraites écornées, nos revenus n'ont pas suivi la hausse vertigineuse de l'immobilier. Le rôle d'une collectivité soucieuse de la satisfaction des besoins de ses administrés est, entre autres missions, de mettre à leur disposition le parc immobilier le plus cohérent possible avec la demande. Le déficit de logement social est criant aux Pennes : notre commune, ignorant les conditions édictées par le Plan Local de l'Habitat de 1997 est redevable de lourdes pénalités financières pour non respect de ses obligations. Vingt logements sociaux aux Cadeneaux et une opération en cours dans le secteur de l'Agavon ne font pas le compte, et la future prise en charge par la Logirem de 63 logements communaux ne va pas quantitativement améliorer notre offre.

La difficulté de construction de logements sociaux tient surtout au message que nous, élus, faisons mal passer auprès des Pennois. Reconnaissons-le, le terme "logement social" est mal perçu par de nombreux administrés : immeubles-tours, concentrations de bâtiments, populations difficiles, etc. Dans notre esprit, tel n'est pas le cas ! Le Conseil municipal, le groupe Pennes Avenir y prenant une part active, a pour priorité le respect de la loi (SRU en l'occurrence) en harmonie avec le bien-être que nous désirons offrir aux Pennois. Notre réflexion doit porter sur la mise en cohérence de ces paramètres afin, notre cadre de vie préservé, de permettre à ceux qui souffrent de la difficulté à trouver un toit de pouvoir partager notre qualité de vie.

Groupe Pennes Avenir

UMP

Madame X, âgée de 73 ans m'a téléphoné pour me faire part de son désarroi. Elle est malade. Elle a du mal à se mouvoir à cause de ses vertiges. Le jeudi 6 octobre 2005, à 10 heures on sonne à sa porte. C'est un démarcheur qui veut à tout prix lui établir un devis pour "les façades". Dix minutes après, c'est un autre démarcheur qui propose des chaises. Un quart d'heure après c'est toujours un démarcheur, encore plus insistant que les autres qui sonne et questionne... Madame X prend peur. Elle décide d'appeler la police municipale des PENNES installée près de son domicile. Elle consulte le Pennois, mais hélas ne trouve pas les coordonnées des services de police. Heureusement il n'y avait pas de danger imminent, mais madame X aurait voulu être rassurée. Comment se fait-il que dans une commune où la sécurité est toujours mise en avant par la majorité municipale ultra sécuritaire les numéros de téléphones de la police nationale et de la police municipale ne figurent pas dans le magazine municipal que tous les Pennois lisent et conservent ? (Pour rester dans le domaine de la sécurité, vous savez que j'ai toujours préconisé la pose de caméras dans les lieux sensibles ou à risques). Dans sa grande sagesse, mon interlocutrice me fit aussi remarquer qu'elle avait, comme nous tous, désigné à la sécurité sociale son médecin traitant, mais que celui-ci était tellement occupé par de multiples fonctions (la politique entre autres) qu'il ne pouvait pas toujours venir personnellement et se faisait souvent remplacer. C'est bien contrariant tout cela pour notre septuagénaire.

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable : 06.11.58.22.20 - site internet : www.maignan.info - email : michel-maignan@wanadoo.fr

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Aux Pennes comme ailleurs, la rentrée scolaire a été marquée par l'application de la loi sur les signes ostentatoires destinée à ne plus admettre les entorses au principe de laïcité qui régit la vie en commun dans notre République. C'est une bonne chose. Parce qu'en France, chacun est libre de pratiquer sa religion, ce qui n'est pas le cas en Arabie Saoudite par exemple; chacun peut défendre ses convictions politiques, ce qui n'est pas le cas en Chine ou à Cuba entre autres ; chacun peut bénéficier quelle que soit sa nationalité de notre système éducatif, et de notre avantageux système social et médical, ce qui est presque unique au monde ! Chacun enfin peut faire valoir ses droits auprès des tribunaux et de la justice administrative qui se permet même le luxe de casser les expulsions du territoire souhaitées par le Ministre de l'Intérieur confronté à l'arrogance croissante de certains groupes désireux de voir appliquer ici, des lois et des coutumes en vigueur sous d'autres cieux. En France, on peut décidément faire beaucoup de choses et se permettre même ce que presque partout ailleurs on nous interdirait... En France, on peut bénéficier des libertés républicaines, mais à la condition de respecter aussi les fondements de notre ordre républicain et d'aimer les traditions millénaires de notre Nation. Le faire comprendre doit être le rôle du gouvernement et des élus locaux. Parlons-en : Lyonel Joubeaux, votre Conseiller municipal, 04 91 51 35 46.

Lyonel Joubeaux

Salon du Livre

26 et 27 novembre : se mettre ensemble à la page

> A peine la page du salon précédent tournée, Anne-Marie Germain et son équipe de bibliothécaires concoctent déjà le prochain salon du livre des Pennes-Mirabeau. Et voici qu'elles nous livrent la 13ème édition de ce qui reste un temps fort littéraire pennois. Tout commence le 26 novembre à 17h dans le cadre de la mairie annexe de La Gavotte, par un débat sur le thème de la laïcité.

Les lois de séparation des églises et de l'Etat ont désormais 100 ans, comment vit-on la laïcité aujourd'hui ? Cette spécificité française sera confrontée aux grandes religions fondamentales par divers spécialistes ou écrivains dont l'expertise dans le domaine n'est plus à démontrer. L'écrivain Bruno Etienne sera présent et traitera de laïcité et pluralité religieuse. Le grand débat avec le public présent sera animé par un modérateur de choix : Robert Malatesta, Directeur Général Adjoint du Conseil général des Bouches-

du-Rhône. Et le 27 novembre toute la journée dans la salle Tino Rossi, plus de 38 auteurs seront présents et dialogueront avec lecteurs et futurs lecteurs. Le salon est placé sous le haut parrainage de Dominique de Saint Mars, dont les enfants connaissent bien les personnages de Max et Lili. Jeunes et moins jeunes pourront de plus jouer et pratiquer l'origami lors d'ateliers programmés. Comme chaque année, les auteurs qui ont commencé un travail dans les écoles et collèges, le compléteront par des ateliers d'écriture et d'illustration. Avant d'entrer, ou juste en sortant, il ne faudra pas oublier de pénétrer dans un gigantesque camion bleu, celui du semi des Archives. La 13ème édition du salon du livre des Pennes-Mirabeau s'annonce sous les meilleurs auspices.

Renseignements : 04 42 02 95 13 et www.pennes-mirabeau.org ■

■ ■ Hip-Hop



Sérieux sur la route ! Fais passer le message !

> Pour la 4ème année consécutive, l'association AC2N a souhaité sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Le vecteur était un concert hip-hop au Jas'Rod le 30 septembre dernier. Plus de 200 personnes ont écouté les messages

de la Préfecture de Police de Marseille ainsi que de la Direction Départementale de l'Équipement, relayés par de nombreux artistes sur la scène et illustrés par de nombreuses affiches. ■

Syndicat d'Initiative

● FOIRE AUX SANTONS

19 et 20 novembre de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

XVIIème rendez-vous avec les traditionnels santons en argile, santons habillés, crèches et accessoires.

L'entrée est gratuite, vous pourrez gagner un magnifique santon en participant à la tombola dont le tirage aura lieu dimanche soir.

● UNICEF

Une permanence de l'UNICEF aura lieu les mercredis 16 et 23 novembre de 10h à 12h dans les locaux du Syndicat d'Initiative. Vente des produits UNICEF relatifs à Noël

● MARCHÉS DE NOËL

Documentation sur les divers marchés disponibles courant décembre.

● FRÉDÉRIC FRANÇOIS

En concert au Dôme de Marseille, le 3 décembre 2005 à 21h00.

Billetterie au Syndicat d'Initiative.

Transport aller-retour depuis Les Pennes Mirabeau + place gradins : 34 euros.

Renseignements :

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

Site web : syndicatdinitiative.cjb.net

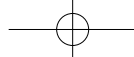
Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr



Ecole de peinture : les travaux s'affichent

> Pendant la saison picturale 2004-2005, les élèves de l'école municipale de peinture de Frédéric Garcia ont commis de nombreux travaux. Ils les exposent au Centre Jules Renard le 24 novembre dès 18h30.

Renseignements 04 42 74 26 16. ■




LES P'TITES PLANCHES

SAISON 05-06

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE **05**

Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles
Chemin de La Capelane
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tel : 04 42 46 62 70
Fax : 04 42 46 62 71
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr

JEUNES PUBLICS, TOUS PUBLICS



L'ACCOMPAGN'ACTRICE

Une production Pictur'Music
Composition, chant, comédie :
Anne Gastine
Mise en Scène et dramaturgie :
Bernard Colmet
Paroles des chansons :
Philippe Gastine



Comme tout être humain qui tend à devenir ce qu'il est, l'Accompagn'actrice à travers les coups de gueules et les coups de cœur pour les chanteurs qui passent devant son piano, devient actrice pour dire, chanter et jouer avec humour et émotion.

● VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20H45

Au Mini-Théâtre H.Martinet

Théâtre musical. Tout public à partir de 12 ans

Adulte 11 €/Cart'Opèn 8 €
Enfant 7 €/Cart'Opèn 6 €
Chômeurs et étudiants 5 €

GRAIN DE RIZ

D'après une création de la compagnie Vire Volte

Conception et chorégraphie : Hélène Hoffmann
Musique originale et création lumière : Fabien Mozon
Scénographie : Michelle Coudert

Blancheur éclatante du riz, Ocre rose des lampions arrondis, vert des rizières... Nous voilà transportés dans un univers où se mélangent riz parfumé et sonorités venues d'Asie. La lumière, l'eau et la terre s'allient pour créer la vie. Le riz pousse, nourrit les hommes et ses enfants. C'est un voyage au cœur de la vie des hommes et de leur quotidien illustré par trois poèmes Vietnamiens et des sonorités et lumières apaisantes.



● MERCREDI 23 NOVEMBRE À 10H, 15H ET 17H
A la Capelane

Danse et théâtre d'objets. Jeune public à partir de 1 an.
Adulte 8 €/Cart'Opèn 6 €
Enfant 5 €/Cart'Opèn 3 €
Chômeurs et étudiants 5 €

MALAVIKA



Dans l'univers d'un conteur, tout parle : un arbre, une marionnette et parfois même le silence. Malavika est une danseuse indienne jeune, belle, artiste, et un roi s'est épris d'elle. Tout finira bien, soyez en sûr, mais en attendant, le roi est tout puissant et Malavika est une captive qui n'a que son art pour s'exprimer. Un monde les sépare en apparence. Un spectacle où il est question de l'art d'être enfant.

Association Ganesh

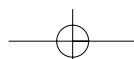
Avec : Jean Guillon

Mise en scène et marionnettes : Cyril Bourgois

● MARDI 6 DÉCEMBRE À 19H30

A la Capelane

Conte / marionnette
Jeune public à partir de 6 ans
Adulte 8€ / Cart'Opèn 6 €
Enfant 5€ / Cart'Opèn 3 €
Chômeurs et étudiants 5 €



13^{eme} salon du livre

sous le parrainage de Dominique de St-Mars

des pennes mirabeau 2005

26 {NOVEMBRE}
MAIRIE ANNEXE GAVOTTE

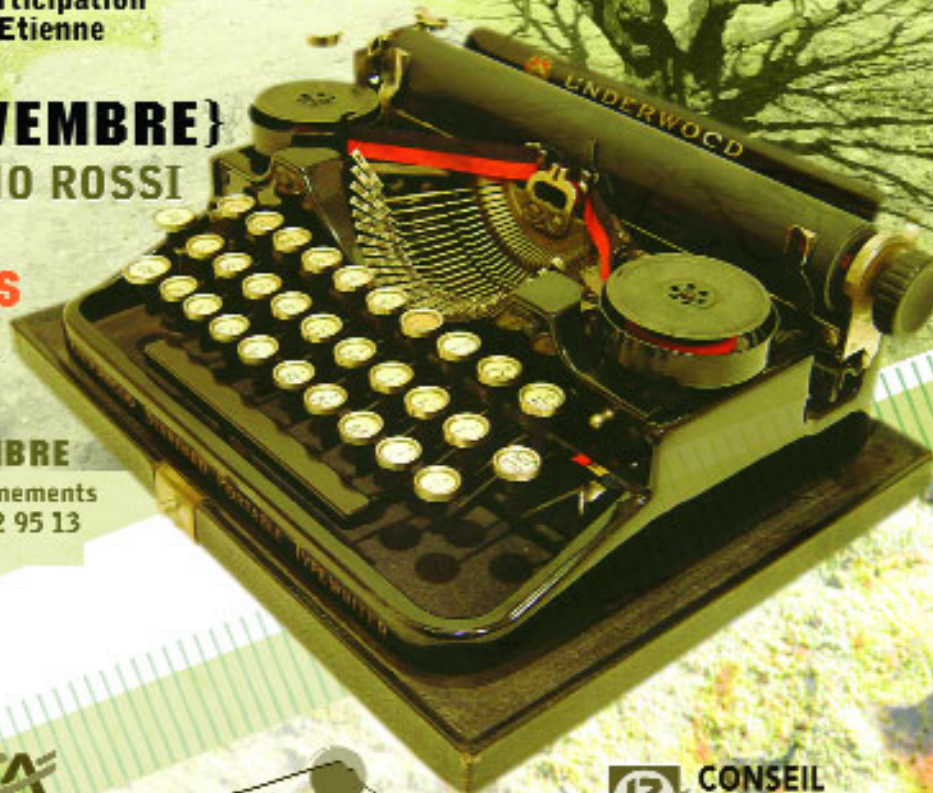
**DÉBAT SUR LE THÈME
DE LA LAÏCITÉ**
avec la participation
de Bruno Etienne

27 {NOVEMBRE}
ESPACE TINO ROSSI

**ATELIERS
DÉDICACES**

ENTREE LIBRE

Renseignements
04 42 02 95 13



ALPES PROVENCE

COMUNTADE DE
PAYS D'AIX

CONSEIL
GENERAL
BOUCHES DU RHÔNE

es Pennes-Mirabeau
une ville au plein air